

■ Simulation politique

Évaluation liée à la simulation fédérale complète

DÉCLARATION DE CAMPAGNE

Consignes

Durant la campagne électorale, chacun des candidats devra produire deux déclarations écrites distinctes visant à convaincre les indécis de voter pour lui. Chaque déclaration doit aborder deux des thèmes suivants : ses propres mérites comme candidat ; les forces de son parti (y compris le programme électoral) ; les forces de son chef ; les faiblesses d'un parti adverse (y compris le programme électoral de ce parti) ; les faiblesses d'un chef adverse. Le même thème ne pourra être abordé dans plus d'une déclaration. Les chefs sont exemptés de cette obligation, mais portent assistance à leurs candidats.

Chaque déclaration doit contenir trois ou quatre paragraphes. Le texte peut être à la première personne ou non, selon le désir de l'étudiant. Bien que les attaques contre les adversaires soient permises, les attaques personnelles gratuites ne le sont pas (on respecte un minimum de savoir-vivre).

Grille de correction

- | | |
|---|-----|
| 1) Première déclaration | |
| a. Qualité de l'argumentaire du premier thème : | /20 |
| b. Qualité de l'argumentaire du deuxième thème : | /20 |
| c. La déclaration respecte l'idéologie du parti : | /5 |
| d. Originalité : | /5 |



2)	Deuxième déclaration	
a.	Qualité de l'argumentaire du premier thème :	/20
b.	Qualité de l'argumentaire du deuxième thème :	/20
c.	La déclaration respecte l'idéologie du parti :	/5
d.	Originalité :	/5
3)	Pénalité liée au français	/-10
<hr/>		
Total :		/100

